



LISTE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 15 décembre 2025

Décision prise en vertu de l'article 2122-22 du code général des collectivités territoriales.

REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Depuis le dernier conseil municipal

2025-23	OCTOBRE 2025	TECHNIQUE	Maintenance de 6 défibrillateurs, titulaire Sté IMEDEX pour un montant annuel H.T. de 105.00 € par défibrillateurs à compter du 1 ^{er} janvier 2026
2025-24	OCTOBRE 2025	TECHNIQUE	Maintenance du matériel de restauration de l'école maternelle, titulaire Sté HOBART, pour un montant annuel H.T. de 2304.53 € à compter du 1 ^{er} novembre 2025
2025-25	OCTOBRE 2025	SCOLAIRE	Contrat de location des modules pour l'installation de la 9 ^{ème} classe élémentaire, titulaire LOXAM pour un montant annuel de 7 922.419 € H.T. et ce à compter du 18 août 2025 pour un année renouvelable 3 fois.
2025-26	OCTOBRE 2025	FINANCES	Contrat électricité pour 22 sites, titulaire EDF pour un montant de 69 968.85 € H.T. pour une durée de deux ans à compter du 1 ^{er} janvier 2026.
2025-27	OCTOBRE 2025	FINANCES	Demande de subvention CAR auprès de la Région pour la construction de la nouvelle école élémentaire.
2025-28	NOVEMBRE 2025	FINANCES	Abondement des compte budgétaires utilisés pour les dépenses non prévues à l'élaboration du budget 2025
2025-29	DECEMBRE 2025	TECHNIQUE	Maintenance de l'horloge de l'église, titulaire Sté HUCHEZ pour un montant annuel de 284.61 € H.T. à compter du 1 ^{er} janvier 2026 pour 3 années.
2025-30	DECEMBRE 2025	ACCUEIL	Maintenance du logiciel AMETHYSTE de l'accueil, titulaire Sté SISTEC pour un montant annuel de 693.7 € H.T. à compter du 1 ^{er} janvier 2026 renouvelable 3 fois.
2025-31	DECEMBRE 2025	SCOLAIRE	Maintenance du système d'alerte (PPMS), titulaire Sté E-TECH SYSTEMES pour un montant annuel de 1 290.00 € H.T. à compter du 1 ^{er} janvier 2026.



LISTE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 15 décembre 2025

•••••

Délibération 2025-68 :

Approbation du procès-verbal de séance du 23 septembre 2025

Adoptée à la majorité.

15 voix pour dont 3 pouvoirs, 6 absentions dont 2 pouvoirs (Mmes DELMÉ, MARLIER, GUILLEMARD-CHAT, GRECO et M. MOCQUARD et LE VAILLANT) et 1 voix contre (M. HIDALGO)

•••••

Délibération 2025-69 :

Modification délibération 2024-37 du 20/12/2024

Adoptée à la majorité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 voix contre (M. HIDALGO)

•••••

Délibération 2025-70 :

Approbation et autorisation de signer une convention pour le dispositif « Ecole ouverte-Vacances apprenantes »

Adoptée à la majorité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 voix contre (M. HIDALGO)

•••••

Délibération 2025-71 :

Approbation et autorisation de signer une convention pour la participation aux coûts de fonctionnements pour les enfants de la commune de Longperrier scolarisés au Collège Jean-Jacques ROUSSEAU d'Othis.

Adoptée à la majorité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 voix contre (M. HIDALGO)

❖❖❖❖❖

Délibération 2025-72 :

Approbation et autorisation de signer une convention pour la participation aux coûts de fonctionnements pour les enfants de la commune de Longperrier scolarisés au Collège Jeanne BONNARDEL BEGUIN de Moussy le Neuf

Adoptée à la majorité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 voix contre (M. HIDALGO)

❖❖❖❖❖

Délibération 2025-72 :

Approbation et autorisation de signer une convention bilatérale 2024-26 définissant les règles applicables aux réservations de logements locatifs sociaux relevant du contingent du réservataire avec le bailleur social SEQENS

Adoptée à la majorité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 voix contre (M. HIDALGO)

❖❖❖❖❖

Délibération 2025-73 :

Participation financière pour l'adhésion des agents de la fonction publique territoriale à une complémentaire santé labélisée.

Adoptée à l'unanimité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 abstention (M. HIDALGO).

❖❖❖❖❖

Délibération 2025-74 :

Intégration des frais d'études aux comptes budgétaires de travaux

Adoptée à la majorité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 voix contre (M. HIDALGO)

❖❖❖❖❖

Délibération 2025-75 :

Ouverture des crédits d'investissements pour le budget 2026

Adoptée à la majorité

21 voix pour dont 5 pouvoirs et 1 voix contre (M. HIDALGO)

Affiché à la mairie et mis en ligne sur le site de la ville le 17 décembre 2025

Le Maire, Florence RONGIONE

